

À quoi sert le Brevet ?

À la lecture de ce titre, vous l'aurez compris, le Snés65 a décidé de s'attaquer aux grandes questions de notre temps. Mais, pour les plus impatientes d'entre vous, je vous donne de suite ma réponse : « Je ne sais pas ».

Tous les ans, quand j'explique les modalités d'attribution du DNB à mes 3èmes, je commence par parler (sans respirer) du contrôle continu, de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des huit composantes du socle, des quatre niveaux de maîtrise de chacun de ces huit domaines, des points qu'ils rapportent, des couleurs associées, ... je me dis qu'il ne me reste plus qu'à aborder les cinq épreuves terminales. Et... ça sonne !

Depuis 2016, le DNB est toujours cette usine à gaz que les pays de l'OCDE ne nous envient pas. C'est d'autant plus regrettable pour un diplôme dont la principale (l'unique ?) qualité est de réunir toute une génération.

N'ayant pas su choisir entre contrôle continu et épreuves finales, les objectifs du DNB sont devenus illisibles. Vise-t-il à récompenser une année de travail, à valider le socle commun ou la réussite aux épreuves terminales ? Bon nombre d'élèves ayant le brevet avant ces épreuves terminales, le message éducatif envoyé n'est vraiment pas de nature à donner du sens à une École qui n'en a jamais eu beaucoup pour certains d'entre eux.

Le brevet est aussi un diplôme très local. Le contrôle continu (400 points sur 800) et l'oral terminal (100 points sur 800) ont un impact décisif sur les taux de réussite des collèves.

Enfin, le brevet est très marqué par les inégalités sociales. Le taux de réussite des enfants issus de milieux très favorisés est de 97%, celui des défavorisés de 79%. Sans le « lissage » du contrôle continu, les inégalités seraient telles que notre société aurait là bien du mal à les passer sous silence.

Depuis 2016, les taux de réussite au DNB ont atteint des sommets. Dans le même temps, les évaluations nationales (CEDRE⁽¹⁾) et internationales (TIMSS⁽²⁾, PIRLS⁽³⁾, et dans une moindre mesure PISA) pointent une réalité bien différente. Juste un exemple : lors de TIMSS 2019, en mathématiques, nos élèves ont été derniers de l'OCDE en CM1 et avant-dernier en 4ème. Sur 49 pays ! De plus la DEPP⁽⁴⁾ a comparé les résultats en calcul des élèves de CM2 de 2017 et de 1987 : elle note une baisse régulière des performances, le niveau moyen de 2017 étant celui des 5% les plus faibles en 1987. Ainsi ***l'élève moyen de 2017 est au même niveau que l'élève en difficulté de 1987.*** Au passage, entre 1997 et 2019, la dépense intérieure d'éducation est passée de 7,7% du PIB à 6,6% : en proportion de la richesse du pays, un septième du budget total de l'éducation a ainsi disparu.

Cette année encore, nous allons nous épuiser à effectuer des semaines de préparation intensive à ... un examen très complexe, très flou dans ses objectifs, très local, et très inégalitaire sur le plan social. Un examen qui n'a pas d'impact sur l'orientation, et ne valorise aucun CV.

Alors à quoi sert le brevet ? Je ne sais pas. Mais en y préparant nos élèves, travaillons-nous pour eux, ou pour sauver le bilan de politiques éducatives qui échouent depuis si longtemps ?

Marc Poulou, S1 du collège Paul-Valéry de Séméac

⁽¹⁾ CEDRE : Cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon, dispositif permettant de situer les performances des élèves sur des échelles de niveau en fin d'école et en fin de collège.

⁽²⁾ TIMSS : Trends in Mathematics and Science Study, étude mesurant le niveau des connaissances scolaires des élèves de CM1 et de 4e en mathématiques et en sciences.

⁽³⁾ PIRLS : Programme international de recherche en lecture scolaire, étude mesurant les performances en compréhension de l'écrit des élèves en fin de quatrième année de scolarité obligatoire (CM1 pour la France).

⁽⁴⁾ DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, service contribuant à l'évaluation des politiques conduites par le ministère de l'éducation nationale.

Payer pour travailler !

En cette rentrée marquée par les questions de pouvoir d'achat, je soumets à votre sagacité ces petites réflexions.

Je viens de changer d'affectation après plusieurs dizaines d'années dans le même établissement. Et là quelle ne fut pas ma surprise en me rendant compte que je devais déboursier pas mal d'argent pour m'équiper en bouquins notamment. Et oui, les spécimens que je possédais ne correspondaient pas aux nouveaux niveaux auxquels j'enseigne. Les éditeurs, forts généreux en période de début réforme, le sont moins au quotidien. Me voilà donc obligée de payer pour travailler. Je sais que c'est notre lot commun mais j'avais oublié que ce n'est pas normal. Dans quel autre métier, achète-t-on ce qui est indispensable pour travailler ?

Et cerise sur le gâteau, je travaille en centre-ville, zone rouge ! Et voilà encore une dépense...de stationnement ! Quand aurons-nous des conditions de travail acceptables ? Cela peut vous paraître anecdotique mais je pense que ça ne l'est pas et que, comme la grenouille dans la marmite, on s'habitue à des choses inacceptables. Payer pour travailler. Ceci dit, dans mon deuxième établissement, quand le parking est plein, je me gare...chez Leclerc ! Bonne rentrée.

Sophie Manzato

Editorial

Tout va bien Monsieur le Ministre !

Ou devrais-je dire Monsieur le Président tant M.N'Diaye se fait discret en cette rentrée. C'est donc à vous que j'adresse cet édit, M.Macron, en réponse à votre lettre fleuve à la profession.

Vous commencez par constater que *trop d'élèves sont malheureux, ne trouvent pas leur place à l'école*, peut-être sont-ils simplement trop nombreux en classe, que *trop de professeurs perdent parfois le sens de leur mission*, peut-être suivent-ils trop docilement une hiérarchie qui brouille les pistes depuis des années. Vous voulez *une école qui permette à nos enfants d'accéder à un emploi qui réponde à leurs envies, à leurs talents comme aux besoins de notre société et aux enjeux du siècle*, bref, une école qui leur apprenne à traverser la rue puisque c'est bien là qu'on trouve du travail si mes souvenirs sont bons !

Et en bon président de la Start-Up Nation, vous n'avez de cesse d'innover. Pour le collège vous promettez à partir de la 5e, une « *demi-journée Avenir* » hebdomadaire qui éveillera des vocations, qui sait, peut-être celle d'enseignant et hop...finie la pénurie! Au lycée, nous continuerons à consolider les mathématiques dans le tronc commun. Faire croire à tous que vous avez la volonté de consolider quelque chose

que vous avez rayé du tronc commun dans le précédent quinquennat, je dois avouer que vous faites très fort !

A la crise de vocation vous répondez par la promesse d'une hausse de salaire de 20% pour toutes celles et ceux qui accepteront votre pacte. Nous ne sommes pas tous prêts à vendre notre âme au diable ! Parce que *s'engager dans des missions supplémentaires* ça nous renvoie au bon vieux mantra « travailler plus pour gagner plus » et ce n'est pas la réponse que nous attendions en cette rentrée. La crise de confiance de la profession est

bien réelle. Elle s'exprimera d'ailleurs dans la rue le 29 septembre. Parce-qu'avec les 3,5% de revalorisation du point d'indice et les 4% de revalorisation des pensions on est encore loin du compte.

Enfin, dans une dernière envolée lyrique dont vous seul avez le secret, vous dites souhaiter pour nous *une réforme copernicienne* qui remette nos métiers au cœur de la vie de la Nation. Il n'est jamais trop tard pour bien faire Monsieur le Président mais n'en faites pas trop tout de même,

nous risquerions de tourner en rond !

Une chose est sûre, nous continuerons à transmettre le sens de l'action collective car, jusqu'à preuve du contraire c'est encore la seule chose qui fonctionne. Le bureau du SNES65 vous souhaite donc collectivement une bonne rentrée à toutes et à tous.

Frédérique Lemaire, Secrétaire Départementale du Snes65

La FSU65 organise pour vous un **STAGE CARRIERES**

le **18 octobre 2022**,

au 7 rue André Breyer à Tarbes,

animé par Hélène TRESSSENS, du SNES-FSU Toulouse.

La Carrière : de l'avancement à la question salariale, des droits aux revendications, des enjeux importants dans notre vie professionnelle.

TARBES Bastillac PPDC

P1

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le
27 septembre 2022

SOMMAIRE

- Page 1 : Editorial
- Page 2 : Expérimentation / Zoom Segpa
- Page 3 : Nouveau Bac / Bougez, éliminez
- Page 4 : Brevet / Payer pour travailler

SNES - 65

École J-Ferry 7 Rue A-Breyer
65 000 TARBES
Tél. 05 62 34 38 24
Courriel:
snes65@toulouse.snes.edu

Directeur de la publication:
Marc Poulou
CPPAP: n° 0918 S 08025
ISSN : n°1956-2179
Imprimé au Sièg
Trimestriel - Prix 1,50 €

Bulletin n° 76 - septembre 2022

Des bienfaits de l'expérimentation...ou pas

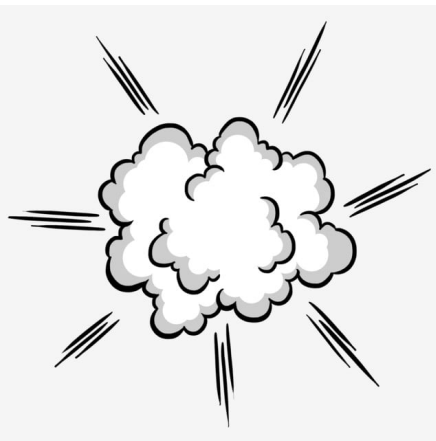
Alors que le collège se remet à peine des dégâts causés par la réforme Vallaud-Belkacem de 2016 (...non, nous n'avons pas oublié !), notre nouveau ministre a décidé d'ouvrir les cartons laissés par Monsieur Blanquer et d'en remettre une couche. Fini le collège unique et cap sur l'expérimentation à tout va !

Dans une tribune du Monde du 21 février 2022, la députée LREM Anne-Christine Lang écrivait que l'échec scolaire était clairement dû au fait que le collège était trop calqué sur le fonctionnement du lycée alors qu'il devrait être pensé comme le prolongement de l'école primaire. Et en avant les liaisons CM2-6ème sans queue ni tête !

L'expérimentation doit concerner la découverte des métiers à partir de la classe de 5ème. Le Chef de l'État en a fait une de ses priorités, c'est dire l'expertise qu'il a de la chose éducative ! Cette expérimentation sera limitée aux « collèges volontaires ». Même chose pour la promotion des pratiques sportives. Six collèges du 65 ont découvert à la rentrée qu'ils étaient « volontaires » pour la mise en place des 2h de sport hebdomadaires.

Au niveau local, une expérimentation vient de voir le jour au collège d'Argelès Gazost sous la forme d'une pseudo DNL (Discipline Non Linguistique) en 6ème. Sur la base du volontariat quelques collègues se sont engagés à démarrer leurs cours, de maths et de physique en langue étrangère.

Ceci répond sans doute à une commande de l'Institution puisque notre cher ministre a annoncé la nécessité d'un plan d'urgence pour l'anglais arguant qu'un élève sur deux n'aurait pas, en fin de 3ème, le niveau requis - le niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues. A accepter de se compromettre dans un dispositif pareil, qui plus est sans réelle formation en langues pour certains, on ouvre une large brèche à la polyvalence



enseignante qui prendrait le risque d'un appauvrissement ou d'une approximation des contenus enseignés. Il aurait été si simple de questionner les enseignants de langues qui auraient suggéré (moi la première) de mettre les moyens dans des demi groupes par exemple ! Mais la Commission Académique des Langues Vivantes qui s'est réunie en février, après constat que le collège reste le maillon faible de l'enseignement des langues (si seulement il était le seul !) n'a retenu comme solution

que le développement de la DNL. C'est donc chose faite à Argelès. Et ironie du sort, c'est dans le même établissement que le groupe de spécialité Espagnol a été supprimé !

Et si modestement, on expérimentait le dispositif « Plus d'enseignants formés devant des classes moins chargées » ? Monsieur N'Diaye, nous n'avons pas besoin d'un Professeur Tournesol, nous nous contenterons d'un ministre qui ne soit pas sourd aux remontées du terrain.

Frédérique Lemaire, Snes65

ZOOM SEGPA

Depuis quelques temps déjà les collèges Pyrénées et Paul Eluard de Tarbes se démènent pour trouver une solution au problème des effectifs trop chargés en SEGPA et le peu d'ateliers proposés. A la rentrée cette année on compte, par exemple 19 élèves en 4ème à Pyrénées. A Eluard la situation est identique avec 14 élèves en 6ème, 19 en 5ème, 19 en 4ème et 17 en 3ème.

En plus des deux ateliers dans chaque collège, il a été décidé de faire un troisième atelier au lycée Sixte Vignon. Mais faire tourner trois ateliers avec des groupes de deux collèges différents relève de l'usine à gaz ! Seule solution envisagée : fonctionner en semestres. Sur un semestre les élèves de Pyrénées, divisés en trois groupes peuvent tourner sur les trois ateliers et sur le semestre suivant c'est le tour de Paul Eluard. Vous aurez donc compris que le problème des effectifs chargés n'est résolu que sur un semestre, le reste du temps les collègues devront faire avec des groupes trop importants dans les ateliers.

Autre problème et non des moindres: le transport des élèves du collège vers le lycée Sixte-Vignon. Les deux établissements ont dû faire l'avance des frais en utilisant les fonds de réserve en espérant être remboursés par le conseil départemental. Et on ne parle même pas du fait que le transport se fera sans aucun adulte autre que le chauffeur de bus...

Les deux chefs d'établissements qui avaient bien anticipé le problème, ont fait rapidement la demande d'un poste supplémentaire de PE (professeur des écoles) qui leur a été refusé. En revanche, chaque établissement a reçu 9 HSA qui ne permet que du bricolage.

Voilà encore la preuve du désintérêt de notre administration pour le pédagogique. Et puis la SEGPA, en terme de communication, est-ce bien vendeur ?

Sandra Roger, S1 collège Pyrénées et Frédérique Lemaire, S1 collège Paul Eluard

Comment le nouveau bac musclé s'est déballonné

Souvenez-vous, en 2018 le gouvernement Philippe lançait la réforme du baccalauréat général & technologique et de l'orientation. Inspirée par le rapport Mathiot et portée par le ministre Blanquer, qui parlait de « muscler le bac », elle a connu une application à partir de 2020. Il s'agissait de fondre les trois séries de bac général en une seule, de créer des enseignements de spécialité (EDS), de réduire le nombre d'épreuves finales et d'introduire un contrôle continu. Cette réforme était articulée à Parcoursup, nouveau système d'orientation après bac.

Le SNES-FSU avait dès le départ critiqué cet ensemble qui préorientait encore plus radicalement les lycéens dès la première, réduisait l'équité au profit d'évaluations locales et masquait grossièrement (déjà !) la pénurie d'enseignants de mathématiques... L'IGESR avait repris une partie de nos critiques. Le ministre Blanquer avait alors parrainé Avenir Lycéen, syndicat maison pro-réforme, qui avait su se servir de ses subventions avec le brio que l'on sait (ouverture d'une enquête pour détournement de biens publics en 2020).

Dès le départ, tous les lycées ne furent pas dotés du même éventail d'EDS, ce qui a contribué à fragiliser les petits établissements, moins attractifs. Comme les lycéens doivent délaissier un des trois EDS de première pour la terminale, certains EDS n'existent parfois qu'au niveau première, fragilisant ainsi les postes d'enseignants. On pourrait aussi évoquer la concurrence terrible lors des choix de misère liés à la répartition de la DHG : maintenir des EDS avec un faible effectif ou garnir au maximum les groupes d'EDS les plus attractifs à 36 élèves ? Que doit-on pérenniser ? Que doit-on fermer ? La concurrence entre disciplines, que nous avons annoncée, s'exerce à plein dans les salles de professeurs. Bienvenue dans un monde néo-managérial où vos collègues vont peut-être vous piquer vos heures-postes et vous contraindre à compléter votre service sur un ou deux autres bahuts. JM Blanquer avait appelé ça : « l'école de la confiance » ...

La réforme, telle qu'écrite, n'a été appliquée que sur le niveau première en 2019-2020. Les fameuses E3C (épreuves communes de contrôle continu) n'auront eu lieu qu'une seule fois. Rebaptisées EC en 2020-2021, elles seront ajournées pour cause de crise sanitaire. Celle-ci a bon dos : leur mise en œuvre avait été chaotique et le principe générait un stress majeur chez les lycéens comme chez les professeurs, le contrôle continu se révélant de fait une succession d'épreuves de bac pendant l'année scolaire. Le principe en fut abandonné pour la suite au profit des notes moyennes. Quant à l'épreuve écrite de première de l'EDS non poursuivie, elle est définitivement enterrée en 2022... Le calcul des barèmes entre les différentes matières est lui aussi modifié en 2021, puis en 2022... C'est le bricolage permanent ! Et ne parlons pas des mathématiques de tronc commun, dont la résurrection annoncée pose bien des problèmes de personnels.

Allons-nous vers la stabilisation ? Rien n'est moins sûr. Les écrits d'EDS de terminale, normalement programmés en mars, ont eu lieu en mai l'an passé, à la fois pour cause de crise sanitaire mais aussi sous la pression du SNES-FSU. Trop tôt, cela aurait mis en difficulté les élèves, mais en juin cela serait revenu à un ersatz de l'ancien bac. Cette année, la date exacte n'est pas encore arrêtée. Débrouillons-nous et faisons au mieux (cela devient la norme en lycée).

Ce ne sont pas les 91,1% de réussite au bac qui nous choquent, mais plutôt le constat que beaucoup de ces néo-bacheliers éprouvent bien des difficultés à suivre dans leurs études supérieures. Alors M. Ndiaye, il faudra bien un jour assurer le SAV des réformes Blanquer et il y a du pain sur la planche !

*Sébastien Jaffiol, professeur en fin de carrière depuis 15 ans
et encore en fin de carrière pour les 15 à 18 prochaines années*

Bougez, éliminez ...

Le ministère a décidé la guerre à la sédentarité, les profs des écoles sont incités à faire bouger hors activités sportives leurs élèves 30 mn par jour (gros débat cela inclut-il la récréation ? Doit-on obliger tous les élèves à bouger lors de la récréation ?).

Dans le second degré, notre département à la pointe de l'actualité et de l'innovation s'est porté volontaire pour le dispositif 2 heures d'activités physiques de plus par semaine pour des élèves volontaires hors EPS et UNSS. Six collèges sont entrés dans ce dispositif (sans que les personnels en aient été préalablement avertis): Desaix et Paul Eluard à Tarbes, les collèges de Vic, Argelès, Arreau et Lannemezan. Si certains établissements sont plutôt « siglés » sport comme le collège Fébus ou René Billère, on peut se demander comment s'est opéré le choix des autres, sinon selon la célèbre règle des volontaires désignés d'office.

Il ne s'agit pas de demander des heures de cours en plus aux collègues d'EPS, mais de faire intervenir des clubs sportifs, des associations : sur quelles bases et quelles compétences ? Mystère.

Gageons que l'institution saura bien récupérer ce qui se fera de bien dans certains collèges en oubliant le côté sombre de l'expérimentation (pour les nostalgiques de Dark Vador).

Prélude à une généralisation de l'activité physique au détriment de l'EPS ? On ne prête de mauvaises intentions qu'à ceux qui nous ont longuement fait prendre des vessies pour des lanternes.

Catherine Gourbier, Snes65